

## BRIANÇON « Leader France » en congrès

Le congrès national des groupes d'action local Leader s'est tenu durant deux jours à Briançon et pour la première fois à la montagne. Ce congrès réunissait les acteurs en France participant au programme « Liaison Entre Action et Développement de l'Économie Rurale », plus connu (en tout cas chez les acteurs du développement local) sous l'acronyme Leader.

**L**e programme Leader est cofinancé par l'Union Européenne pour promouvoir le développement régional et soutenir les acteurs ruraux. Alors que l'Union européenne est souvent vue comme lointaine et technocratique, l'originalité du programme est que l'Europe confie aux acteurs locaux, regroupés dans des Groupes d'Action Locale (GAL), une enveloppe financière visant à cofinancer des projets publics ou privés qui favorisent le développement des zones rurales.

### L'ASSOCIATION LEADER FRANCE

L'association « Leader France » qui

tenait son assemblée générale à Briançon, est une fédération au service des territoires ruraux engagés dans la démarche européenne Leader. Elle a pour vocation de représenter auprès des autorités européennes, nationales et régionales les territoires ruraux français engagés dans le programme Leader et de rassembler l'ensemble des acteurs de la ruralité qui souhaitent s'engager dans les programmes européens.

« Leader France » défend l'idée que les ruralités sont une chance et peuvent être une réponse dans l'évolution de la société actuelle. Les territoires ruraux jouent un rôle majeur dans la transition énergétique, écologique et économique. L'ambition de l'association est d'être le porte-voix des acteurs locaux pour notamment simplifier l'accès aux fonds et défendre la place du développement rural dans les politiques européennes. Pour Thibaut Guignard qui préside



Pierre Leroy (président du PETA Briançonnais, Ecrins et Guillestrois Queyras) et Thibaut Guignard (président de Leader France)

l'association Leader France, « l'avantage de Leader, c'est, qu'en fait, on gère des crédits européens au plus proche du territoire sur des projets qui sont souvent des petits projets, mais qui sont importants pour les territoires ».

### QUELS PROJETS ?

Leader, « C'est d'abord des milliers de projets qui sont financés dans les territoires ruraux ». LEADER est un programme généraliste « Ça peut être sur la culture, la transition écologique, le bien vivre, le bien grandir, le développement touristique, les mobilités en milieu rural. Quasiment toutes les thématiques sont éligibles... ».

### UN PROGRAMME QUI FONCTIONNE BIEN, MAIS...

Depuis 30 ans, l'Union Européenne « fait confiance aux acteurs locaux et leur confie des fonds pour une gestion au plus près des territoires ». Et « À part la Cour des Comptes européenne qui ne voit pas les retombées du programme, tout le monde, à la Commission, au Parlement, au Comité des Régions comme au Comité Économique et Social, reconnaît que leader fonctionne bien ».

Pourtant, à la suite de la régionalisation des fonds en 2014 avec les conseils régionaux comme nouvelle autorité de gestion, il a fallu mettre en place des procédures, des outils et

des équipes et donc cela a pris beaucoup de retard « puisqu'en 2018, le programme 2014 n'était toujours pas commencé et aujourd'hui avec 85 % des sommes engagées, c'est-à-dire des crédits qui sont fermement attribués aux porteurs de projets et 49 % versés, nous sommes quand même le 21e pays sur 27 dans l'union européenne en terme d'avancement du programme ».

### PLUS D'ARGENT ET SURTOUT PLUS SIMPLEMENT !

L'association Leader France demande aujourd'hui, par la voix de son Président Thibaut Guignard, « aux autorités de gestion et à l'État de ne pas reproduire pour la période 2023-2027 les erreurs du passé. Ce programme doit être plus efficace et plus rapide, puisque la conséquence de tous ces retards et de toutes ces complexités administratives, c'est que certains porteurs de projets ont attendu trois ou quatre ans, le versement de la subvention. Et ça n'est pas la faute des territoires, ce n'est pas la faute des élus locaux, ce n'est pas la faute des équipes techniques. C'est la faute à la chaîne d'instruction ».

« La France n'a pas besoin de l'Europe pour avoir un système administratif compliqué ! Ce qu'on demande, c'est plus d'argent et surtout plus simplement ! »

Michel Toupet

### LEXIQUE

Leader (Liaison Entre Action et Développement de l'Économie Rurale). Il s'agit d'un programme de la Communauté européenne qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux. C'est le volet territorial du Feader.



Feader (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Il intervient dans le cadre de la politique de développement rural et constitue le second pilier de la politique agricole commune.

Gal (Groupes d'Action Locale) : Ensemble de partenaires des différents milieux socio-économiques du territoire sélectionné pour mettre en œuvre le programme Leader sur leur territoire. Leur forme juridique est variée (associations, parcs, groupements de communes, etc.).

L'Autorité de gestion est chargée de la gestion et de la mise en œuvre d'un programme et de veiller à la régularité des opérations. En France, ce sont les Régions qui sont autorités de gestion pour le programme Leader.